



L'urgence bioéthique

Lettre aux catholiques de Vendée

En ces jours où nous célébrons le mystère pascal, j'ai jugé nécessaire de m'adresser à chacun d'entre vous. Christ est ressuscité ! Nous le proclamerons dans toutes nos églises dont les cloches sonneront la joie de la résurrection.

Le matin de Pâques est le jour du renouvellement total de toute la création par la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ. En relevant son Fils d'entre les morts, Dieu relève l'homme pour l'engager résolument sur le chemin d'un monde et d'une vie renouvelés. « *Frères, dit l'apôtre Paul, vous êtes ressuscités avec le Christ. Recherchez donc les réalités d'en haut : c'est là qu'est le Christ, assis à la droite de Dieu. Tendez vers les réalités d'en haut, et non pas vers celles de la terre. En effet, vous êtes morts avec le Christ, et votre vie reste cachée avec lui en Dieu. Quand paraîtra le Christ, votre vie, alors vous aussi, vous paraîtrez avec lui en pleine gloire.* » (Col 3, 1-4)

En recevant le message de Pâques où Dieu fait toute chose nouvelle, nous prenons la mesure de notre responsabilité de chrétiens au cœur du monde.

Nous prenons particulièrement conscience de la valeur inexprimable que Dieu le Père confère à l'homme qu'il a créé à son image et à sa ressemblance et qui est relevé par la résurrection de Jésus le Christ.

Cette conscience nous a poussés à nous engager et à témoigner de notre foi, aux moments où, des choix sociétaux idéologiques contraires à la vérité, à l'intégrité de la famille, à la différence fondamentale et complémentaire entre l'homme et la femme, au don de la vie et à la procréation, ont été faits ou sont en voie d'être promus dans notre pays.

C'est le moment de dire ma reconnaissance à tous ceux qui, individuellement, en famille et en association, au nom de leur foi au Christ ressuscité pour le relèvement de l'homme et de tout l'homme, n'ont pas ménagé le temps et des moyens pour que le témoignage chrétien ne soit pas absent de la sphère publique et politique.

Le temps de la vigilance, de la veille et du témoignage n'est pas révolu. Il est plus que jamais actuel. Il l'est au nom de la vérité de l'Évangile qui nous demande d'être prêts à rendre compte de l'espérance qui est en nous (1P 3, 15). Nous devons ainsi sans cesse, au nom de l'interpellation de l'Évangile avoir la conscience aiguisée sur les différents choix sociétaux qui sont faits dans notre pays. Notre monde a plus que jamais besoin de notre témoignage. Malgré notre faiblesse et nos fragilités, nous savons qu'en enseignant « *Vous êtes le sel de la terre ... Vous êtes la lumière du monde* » (Mt 5, 13-15), le Christ décrivait par avance la grâce de son Esprit qu'il a mise en nous pour donner à notre monde sa saveur et sa lumière. Nous ne pouvons donc à cause de l'exigence de notre témoignage et des difficultés de notre mission, fuir ou nous enfermer dans une sorte de sécurité sclérosante comme le fit le prophète Jonas (Jon 1, 1-16).

Au contraire, nous devons avec enthousiasme aller vers tous les hommes de notre temps pour leur exposer notre espérance. Notre monde a les moyens et la capacité de nous entendre, de nous comprendre et de s'engager encore avec nous.

« Malgré les difficultés et les incertitudes, enseigne le pape Jean-Paul II, tout homme sincèrement ouvert à la vérité et au bien peut, avec la lumière de la raison et sans oublier le travail secret de la grâce, arriver à reconnaître, dans la loi naturelle inscrite dans les cœurs (cf. Rm 2, 14-15), la valeur sacrée de la vie humaine depuis son commencement jusqu'à son terme; et il peut affirmer le droit de tout être humain à voir intégralement respecter ce bien qui est pour lui primordial. La convivialité humaine et la communauté politique elle-même se fondent sur la reconnaissance de ce droit ».¹

La personne et la vie sont sacrées

Au nombre des multiples champs qui requièrent notre vigilance et une conscience aiguisée par l'Évangile, je voudrais, aujourd'hui rappeler le soin et le respect dus à la personne humaine. Mon adresse sur la question ne veut pas être exhaustive. Elle a pour but de rappeler à tous, l'exigence que nous devons avoir d'une conscience aiguisée et d'une détermination plus forte tant

¹ Jean-Paul II, *Lettre encyclique sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine, Evangelium Vitae*, 25 mars 1995, n° 2.

les questions qui touchent à l'éthique et au respect de la personne subissent les aléas d'un relativisme lié au sécularisme.

Sur le respect dû à la personne humaine et à son intégrité corporelle, l'enseignement le plus récent de notre Église est, on ne peut plus clair, sur l'intégrité et l'inviolabilité de la vie et de la personne humaine créée à l'image et à la ressemblance de Dieu. Grâce à la lumière de la révélation divine, nous avons une certitude : l'homme est le fruit de la création de Dieu. L'homme est la seule créature que Dieu ait voulue pour elle-même². La vie que l'homme tient de Dieu son Créateur est ainsi sacrée. La vie de l'homme et l'intégrité de son corps ne peuvent en aucun cas être ravies ou mutilées.

Dans la Bible, le premier meurtre est un fratricide. A Caïn qui venait, par jalousie de tuer son frère Abel, Dieu dit: « *Où est ton frère Abel ?* » *Caïn répondit : « Je ne sais pas. Est-ce que je suis, moi, le gardien de mon frère ? »* *Le Seigneur reprit : « Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre vers moi ! Maintenant donc, sois maudit et chassé loin de cette terre qui a ouvert la bouche pour boire le sang de ton frère, versé par ta main (Gn 4, 9-11).*

Tout homme, toute vie est le fruit de la création libre et généreuse de Dieu. Dieu seul peut donc susciter la vie et lui seul peut la reprendre. Dans le Décalogue donné par Dieu au peuple, il est dit : « *tu ne tueras pas* » (Ex 20, 13).

Sûre de ce que Dieu commande, l'Église catholique, maîtresse de vérité³ n'a pas cessé d'enseigner le respect absolu dû à l'intégrité de la vie et de la personne humaine depuis sa conception jusqu'à sa fin naturelle. L'instruction *Donum Vitae* de la Congrégation pour la Doctrine de la foi est à ce sujet, claire et mérite d'être ici rappelée :

« Dès le moment de sa conception, la vie de tout être humain doit être absolument respectée, car l'homme est sur terre l'unique créature que Dieu a « voulue pour elle-même » et l'âme spirituelle de tout homme est « immédiatement créée » par Dieu ; tout son être porte l'image du Créateur. La vie humaine est sacrée parce que, dès son origine, elle comporte « l'action créatrice de Dieu » et demeure pour toujours dans une relation spéciale avec le Créateur, son unique fin. Dieu seul est le Maître de la vie, de son commencement à son terme. Personne, en aucune circonstance, ne peut revendiquer pour soi le droit de détruire directement un être humain innocent »⁴

² Concile Vatican II, *Constitution dogmatique Gaudium et Spes*, n°24.

³ Concile Vatican II, *Déclaration sur la liberté religieuse, Dignitatis humanae*, 7 décembre 1965, n° 14.

⁴ Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Instruction sur le respect de la vie humaine naissante et la dignité de la procréation. Réponse à quelques questions d'actualité, Donum Vitae*, §. 5, 22 février 1987.

Contrairement à une certaine recherche frénétique de la science et des progrès de la médecine qui réduisent quelques fois la réalité du corps humain à un objet, la conscience que l'Église a du corps est celle d'un sujet. Cette conviction procède d'une vérité forte : *« l'inviolabilité de la personne, reflet de l'inviolabilité absolue de Dieu lui-même, trouve sa première et fondamentale expression dans l'inviolabilité de la vie humaine »*⁵.

Vigilance de la raison et de l'éthique

De nombreuses questions sont liées à la dignité inviolable de la personne humaine et de la vie sous toutes ses formes. Ce n'est pas le moment de les aborder.

Je souhaiterais surtout ici vous raffermir à la conscience que nous avons tous que la vie et la personne humaine viennent de Dieu et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de les manipuler selon son bon vouloir et au nom des objectifs inavoués.

Face à cette conviction, nous serons de plus en plus heurtés et bousculés par une société de plus en plus hostile à nos convictions et à nos choix.

Notre témoignage de foi et nos convictions religieuses devront surtout investir le terrain d'une philosophie de notre temps qui pense que l'évolution et le progrès social sont octroyés par le sacrifice de l'intégrité de la personne humaine au bénéfice de la suprématie de la technique.

Nous devons alors en plus de nos actions qui contribuent déjà à limiter l'impact moral et le triomphe de la pensée unique, nous investir plus durablement sur les terrains où s'élaborent les pensées de la construction du monde et de la culture d'aujourd'hui et de demain. Nous devons contribuer efficacement à repenser le développement dans tous les secteurs de notre pays.

« La clé du développement, disait le Pape Benoit XVI, c'est une intelligence capable de penser la technique et de saisir le sens pleinement humain du "faire " de l'homme, sur l'horizon de sens de la personne prise dans la globalité de son être (...) la liberté humaine n'est vraiment elle-même que lorsqu'elle répond à la fascination de la

⁵ Jean-Paul II, Exhortation Apostolique, christifideles laici, 30 décembre 1988, n° 38.

technique par des décisions qui sont le fruit de la responsabilité morale. Il en résulte qu'il est urgent de se former à la responsabilité éthique dans l'usage de la technique »⁶

Sur un autre plan beaucoup plus insidieux, la philosophie qui est à la mode dans notre société élabore des idées et des pensées complètement hors-sol. Les pensées qui triomphent sont en fait des idéologies dénuées de tout bon sens qui ne tiennent aucun compte de la nature et de la réalité. Dans sa toute première exhortation, le Pape François décrit :

« Il existe aussi une tension bipolaire entre l'idée et la réalité. La réalité est, tout simplement ; l'idée s'élabore. Entre les deux il faut instaurer un dialogue permanent, en évitant que l'idée finisse par être séparée de la réalité. Il est dangereux de vivre dans le règne de la seule parole, de l'image, du sophisme. A partir de là se déduit qu'il faut postuler un troisième principe : la réalité est supérieure à l'idée. Cela suppose d'éviter diverses manières d'occulter la réalité : les purismes angéliques, les totalitarismes du relativisme, les nominalismes⁷ déclaratifs, les projets plus formels que réels, les fondamentalismes antihistoriques, les éthiques sans bonté, les intellectualismes sans sagesse.

L'idée – les élaborations conceptuelles – est fonction de la perception, de la compréhension et de la conduite de la réalité. L'idée déconnectée de la réalité est à l'origine des idéalismes et des nominalismes inefficaces, qui, au mieux, classifient et définissent, mais n'impliquent pas. Ce qui implique, c'est la réalité éclairée par le raisonnement. Il faut passer du nominalisme formel à l'objectivité harmonieuse. Autrement, on manipule la vérité, de la même manière que l'on remplace la gymnastique par la cosmétique. Il y a des hommes politiques – y compris des dirigeants religieux – qui se demandent pourquoi le peuple ne les comprend pas ni ne les suit, alors que leurs propositions sont si logiques et si claires. C'est probablement parce qu'ils se sont installés dans le règne de la pure idée et ont réduit la politique ou la foi à la rhétorique. D'autres ont oublié la simplicité et ont importé du dehors une rationalité étrangère aux personnes. La réalité est supérieure à l'idée »⁸

Notre engagement pour la vie et pour l'homme doit être un combat pour le sens. Il consistera non seulement à démasquer les idéologies derrière les avancées sociales et éthiques que les penseurs de notre temps ne cessent de nous vendre mais surtout à exposer et à proposer l'espérance chrétienne et son éthique.

Le domaine précis de la fin de vie

⁶ Benoît XVI, *Lettre Encyclique L'amour de la vérité*, Caritas in veritate, n° 70, 29 juin 2009.

⁷ Utilisation de concepts séduisants pour l'esprit qui ne rejoignent pas la réalité.

⁸ Pape François, *Exhortation apostolique la joie de l'Évangile, Evangelii Gaudium*, 24 novembre 2013, n°231-233.

Dans nos sociétés du bien-être où seul ce qui est utile a de la valeur, les personnes âgées en nombre croissant ou les personnes handicapées sont parfois perçues comme un fardeau. Au sein de ces personnes fragilisées mais aussi parfois isolées de leur famille et ignorées de la société, peut naître un sentiment d'inutilité qui semble légitimer ce que l'on appelle aujourd'hui l'euthanasie.

Par euthanasie au sens strict, on doit entendre une action ou une omission qui, de soi et dans l'intention, donne la mort afin de supprimer ainsi toute douleur⁹. L'euthanasie est par conséquent une grave violation de la loi de Dieu en tant que meurtre délibéré.

C'est en face de la mort que l'énigme de la condition humaine atteint son sommet¹⁰ nous rappelle le Concile Vatican II. Devancer la mort c'est par conséquent se couper d'une lumière essentielle à la personne et à son entourage.

Dans les derniers moments de l'existence humaine, l'homme atteint son point de fragilité le plus extrême. Il n'y a souvent plus rien à faire, sinon être là, témoins de la vie qui nous dépasse tous, prendre conscience du caractère partiel de toutes nos actions où finalement beaucoup de choses nous échappent. Ceci nous plonge dans la vérité même de la vie. Alors la question principale de l'existence n'est plus celle du bien-être mais celle de l'être, qui est la question fondamentale de toute personne humaine.

Depuis les origines, les yeux fixés sur la Passion du Christ, l'Église exerce auprès des mourants le ministère de la compassion par le sacrement des malades, la confession et le viatique. Elle reconforte celui qui est éprouvé et l'accompagne à l'heure du passage. Comment ne pas manifester notre reconnaissance aux très nombreux prêtres, consacrés et laïcs qui ont exercé et exercent ce ministère essentiel.

Le temps infiniment fragile et précieux de la préparation à la rencontre du Sauveur ne doit jamais être volé, sinon nous prenons le risque d'un incroyable appauvrissement de l'existence humaine et qui nous conduirait, par conséquent, vers un certain obscurcissement de la société elle-même.

⁹ Jean-Paul II, *Lettre encyclique sur la valeur et l'invulnérabilité de la vie humaine, Evangelium vitae*, 25 mars 1995, n°65.

¹⁰ Concile Vatican II, *Constitution dogmatique Gaudium et Spes*, n°18.

Cependant le danger et la tentation demeurent de vouloir abrégé ce temps qui conduit à la mort parce que considéré comme inutile et indigne, et ceci, peut-être pas en donnant la mort directement, mais en ne réalisant pas tous les soins vitaux. C'est alors qu'il importe de considérer la moralité de l'acte et de nous rappeler qu'un acte bon doit être nécessairement droit.

Parmi les soins vitaux, citons notamment la nutrition et l'hydratation, lesquelles sont trop facilement exclues du projet de soin dès lors que la vie d'une personne gravement handicapée ne répond pas aux critères d'une existence « enviable ».

L'usage des sédatifs ou « sédation » est tout à fait légitime lorsque la personne est accablée par des souffrances physiques et morales reconnues par l'équipe médicale. Les papes Pie XII et Jean-Paul II l'admettent, y compris si cette pratique risque d'abrégé la vie du malade. Les soignants, formés au traitement de la douleur, peuvent intervenir sans que la personne ne perde nécessairement sa conscience, lui permettant ainsi de vivre ses obligations morales et familiales et de se préparer à la rencontre définitive avec Dieu¹¹.

Toutefois, nous ne sommes pas conduits chaque jour à prendre des décisions complexes. Mais notre qualité de disciples du Christ fait de nous des sentinelles de la vie, émerveillées par la beauté du don de Dieu.

Les accompagnements que nous vivons nous engagent. N'oublions jamais que l'attention portée par de nombreux chrétiens aux personnes et à leur dignité ne trouve son plein accomplissement que dans l'annonce de la bienheureuse Espérance. Le Seigneur agit avec nous et par nous en nous donnant de prononcer ses propres paroles. Ainsi, les sacrements de la guérison - pénitence et sacrement des malades - manifestent l'œuvre de Dieu à ceux qui souffrent et qui sont accablés. Au bout de la route, le pardon de Dieu et le viatique soutiennent le croyant à l'heure du grand passage et donnent la grâce d'une paix profonde.

Par delà l'épreuve et le mystère bouleversant de la mort l'homme ouvre les yeux, émerveillé, sur « l'éternelle vie ». Il goûte le bonheur tant espéré, tout en comprenant clairement ce qui a pu l'en éloigner au long de son pèlerinage terrestre. Dans la rencontre du Créateur, s'accomplit la vocation de l'homme, comme l'enseigne le Catéchisme de l'Église Catholique : *« le désir de Dieu est inscrit dans le cœur de l'homme, car l'homme est créé par Dieu et pour Dieu ; Dieu ne cesse d'attirer l'homme vers Lui, et ce n'est qu'en Dieu que l'homme trouvera la vérité et le*

¹¹ Cf., Conseil Pontifical pour la pastorale des Services de la Santé, *Charte des personnels de la santé*, Pierre Téqui, éditeur, 1995.

*bonheur qu'il ne cesse de chercher*¹² ». Comment ne pas entendre en écho le témoignage de Saint Augustin : « *tu nous as fait pour toi et notre cœur est sans repos jusqu'à ce qu'il ne repose en toi* ¹³ ».

J'exprime ma reconnaissance à tous ceux qui accompagnent les malades, les personnes fragilisées et celles qui sont en fin de vie. Je pense à tous les personnels soignants, mais aussi à tous ceux et celles qui participent à la mission des aumôneries et au service évangélique des malades. Par leur présence, leur attention et la compassion qu'ils savent exprimer, l'Église est présente auprès de ceux qui sont éprouvés. Par eux, le Christ devient proche (Mt 25, 31-40). A travers le ministère de l'Église, il se donne lui-même dans les sacrements comme le Serviteur souffrant. Il est à leurs côtés pour les illuminer dans le mystère de sa Pâque.

J'encourage toute initiative qui, au sein de nos communautés, permettra de rendre présents ces frères éprouvés ou souffrants. La proposition du sacrement des malades, comme cela se fait déjà dans de nombreuses paroisses, manifeste par la présence de ceux qui le reçoivent la plénitude du Corps du Christ qui accueille en son sein nos fragilités et nos souffrances. Mais cette célébration apparaît en même temps comme un signe d'espérance qui veut proclamer la victoire de la vie.

Un grand nombre de nos frères apportent le Corps du Christ aux personnes malades. Pourquoi ne pas rendre plus visible, au cœur de l'assemblée dominicale, l'envoi de ces ministres au nom de la communauté toute entière ?

En ce temps pascal, que le Christ ressuscité nous renouvelle, qu'il fortifie l'espérance des malades, qu'il affermisse dans la foi ceux qui souffrent et qui sont tentés par le désespoir. Que sa Parole habite le cœur des soignants et de tous ceux qui accompagnent les personnes fragilisées afin qu'ils sachent discerner ce qui est juste et bon pour que la dignité et la vie de l'homme soient honorées et respectées.

À Luçon, le dimanche des Rameaux et de la Passion
13 avril 2014

✠ Alain Castet,
Évêque de Luçon

¹² Catéchisme de l'Église Catholique, Mame/Plon, 1992, n° 27, p.21.

¹³ Saint Augustin, Les Confessions, Livre 1^{er}, Ch. 1, Paris : Flammarion, 2008, p. 5.